

**ASSOCIATION POUR LA GESTION DU
RESTAURANT ADMINISTRATIF DE
L'E.N.F.I.P.**

9, Avenue Pierre Mendès-France
NOISIEL
77442 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

A N N E X E

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2014 dont le total est de 324.667,41 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total est de 790.591,27 euros et dégageant une perte de 8.168,27 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014.

Les notes et tableaux présentés ci après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

ELEMENTS N°		INFORMATIONS	
		PRODUITES	NON PRODUITES N/A
1	<u>I- REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>	✓	
	Méthodes d'évaluations	✓	
	Calcul des amortissements et des provisions	✓	
	Changements de méthode	✓	
	Dérogations		NA
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	✓	
	<u>II- COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT</u>		
2	Etat de l'actif immobilisé	✓	
3	État des amortissements	✓	
4	Etat des provisions	✓	
5	Etat des échéances des créances et des dettes	✓	
	<i>Informations et commentaires sur :</i>		
6	• Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
7	• Réévaluation		NA
8	• Frais d'établissements		NA
9	• Frais de recherche appliquée et de développement		NA
10	• Fonds commercial		NA
11	• Intérêts immobilisés.....		NA
12	• Intérêts sur éléments de l'actif circulant		NA
13	• Produits à recevoir	✓	
14	• Charges à payer	✓	
15	• Charges constatées d'avance	✓	
16	• Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
	<u>III-ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</u>		
17	• Crédit-bail.....		NA
18	• Engagements financiers.....		NA
19	• Dettes garanties par des sûretés réelles.....		NA
20	• Valorisation des contributions en nature	✓	
	<u>IV-AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u>		
21	• Composition du capital social.....		NA
22	• Filiales et participations.....		NA

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29/11/1983 – Art. 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

1) Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2014, ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005 :

- Art. 120-1 : Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Art. 120-2 : Régularité, sincérité,
- Art. 120-3 : Prudence,
- Art. 120-4 : Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

2) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes et comptes annuels :

a) Immobilisations

La valeur des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le lecteur se reportera au tableau ci-joint

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif et les principales données sont les suivantes :

. Immobilisations corporelles :

Agencements des constructions de	5 ans à 10 ans
Matériels de cuisine	5 ans à 10 ans
Matériels et mobiliers de bureau.....	5 ans à 10 ans

Le lecteur se reportera au tableau ci-joint

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

b) Stocks en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

c) Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Ces créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

d) Valeurs mobilières de placement

Toutes les valeurs mobilières de placement ont été cédées au cours de l'exercice social. La plus value comptabilisée est de 129 €

e) Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

f) Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

g) Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard de leurs montants.

3) Valorisation des contributions en nature :

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens entre l'Etat et l'association, l'Etat met à la disposition de l'A. G. R. les moyens nécessaires au fonctionnement de ses services administratifs et à l'exercice de sa mission sociale. L'E.N.F.I.P. valorise annuellement ces aides indirectes :

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2014, elles s'analysent comme suit :

Matériels et mobiliers de restaurant	86 716 €
Locaux du restaurant	104 435 €
Matériels et mobiliers de bureau	1 017 €
Fournitures de bureau	1 795 €
Total des aides indirectes	<u><u>193 963 €</u></u>

Libellé	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			
	Valeur Brute au 31 août 2013	Acquisitions	Cessions / Mise au rebut	Valeur Brute au 31 août 2014	Amort. / Prov. au 31 août 2013	Dotations	Reprises	Amort. / Prov. au 31 août 2014
Concessions, brevets et droits similaires				0,00 €				0,00 €
Fonds commercial				0,00 €				0,00 €
Total Immobilisations Incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Terrains				0,00 €				0,00 €
Constructions				0,00 €				0,00 €
Instal. Techn., mat et outillage industriels	17 272,07 €		2 006,50 €	15 265,57 €	16 758,52 €	487,00 €	2 006,50 €	15 239,02 €
Agencements divers	38 218,44 €			38 218,44 €	18 572,77 €	5 923,68 €		24 496,45 €
Œuvre d'art	700,00 €			700,00 €	0,00 €			0,00 €
Matériel de bureau & informatique	14 806,39 €			14 806,39 €	13 787,83 €	1 018,56 €		14 806,39 €
Mobilier	16 750,00 €		153,00 €	16 597,00 €	7 058,80 €	1 615,20 €	153,00 €	8 521,00 €
Autres immobilisations corporelles				0,00 €				0,00 €
Immobilisations en cours				0,00 €				0,00 €
Avances et acomptes				0,00 €				0,00 €
Total Immobilisations Corporelles	87 746,90 €	0,00 €	2 159,50 €	85 587,40 €	56 177,92 €	9 044,44 €	2 159,50 €	63 062,86 €
TOTAL IMMOBILISATIONS CORP. ET INCORP.	87 746,90 €	0,00 €	2 159,50 €	85 587,40 €	56 177,92 €	9 044,44 €	2 159,50 €	63 062,86 €

ASSOCIATION POUR GESTION DU RESTAURANT ADMINISTRATIF DE L'E.N.F.I.P.

Annexe au 31 août 2014

ETAT DES CREANCES	Valeur Brute au 31 août 2014	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	1 264,62 €	1 264,62 €	
Taxe sur la valeur ajoutée	334,00 €	334,00 €	
Débiteurs divers	0,00 €	0,00 €	
Subvention à recevoir	2 223,98 €	2 223,98 €	
Charges constatées d'avance	1 782,69 €	1 782,69 €	
Total	5 605,29 €	5 605,29 €	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	0,00 €		

ETAT DES DETTES	Valeur Brute au 31 août 2014	A un an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes Ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes Ets crédit à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 847,15 €	11 847,15 €		
Sécurité sociale et organismes sociaux	8 789,92 €	8 789,92 €		
Personnel et comptes rattachés	1 254,57 €	1 254,57 €		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts et taxes				
Groupe et associés				
Autres dettes	4 053,74 €	4 053,74 €		
Produits constatés d'avance				
Total	25 945,38 €	25 945,38 €		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

ASSOCIATION POUR GESTION DU RESTAURANT ADMINISTRATIF DE L'E.N.F.I.P.

Annexe au **31 août 2014**

PRODUITS A RECEVOIR

Subvention de la D G FIP (personnel)	2 223,98 €
Subvention de la D G FIP (repas)	0,00 €
Total	<u>2 223,98 €</u>

CHARGES A PAYER

E. N. F. I. P. Personnel mis à disposition	0,00 €
E. N. F. I. P. Location de matériel	0,00 €
Fournisseurs, factures non parvenues	3 500,00 €
Charges sociales	8 789,92 €
Total	<u>12 289,92 €</u>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges d'exploitation	<u>1 782,69 €</u>
------------------------	--------------------------